

Circulation Les radars automatiques rapportent de plus en plus d'argent

Bon début d'années pour les caisses de l'État. Les radars ont frappé fort avec près de 14 millions de messages d'infraction constatés sur les routes de France en huit mois.

Le porte-monnaie des automobilistes, qui empruntent les routes et autoroutes françaises, a été fortement ponctionné depuis le début de l'année.

13,81 millions de « messages d'infractions » (MIF) ont été émis par les radars installés partout dans l'Hexagone pendant les huit premiers mois de l'année. Cette pluie d'amendes correspond à une hausse de 14,3 % par rapport à la même période de 2011. L'année dernière, 12 millions de PV avaient été comptabilisés durant ce même laps de temps.

Les chiffres, publiés hier par *Le Figaro* font état d'un « record historique » depuis la mise en place d'un premier radar automatique il y a moins de dix ans.

Tous les radars automatiques ont connu une hausse d'activité. La moyenne est de 4,7 % de flashes en plus.

D'après les chiffres en provenance du centre de traitement des PV à Rennes, les nouveaux radars implantés aux feux rouges ont largement contribué à cette hausse. Au nombre de 670 en 2011, ils ont flashé 1,3 million de fois l'an dernier.

4100 radars à la fin de l'année

L'Agence nationale de traitement automatisé des infractions n'est donc pas menacée par l'inactivité. D'autant que l'État va continuer à implanter de nouveaux engins. Le but est d'installer 5000 appareils en France d'ici à 2015. Et, comme le dit le porte-parole du ministère de l'Intérieur : « Plus on met en place de radars, plus il y a de messages d'infraction ». Il y aura 4100 radars en place à la fin de cette année.

Il faut également rappeler qu'en plus d'être nombreux, les radars sont de plus en plus performants. Outre la traditionnelle cabine, il y a le radar tronçon qui calcule une moyenne sur une portion de route sous surveillance. Il y a également le radar à même de flasher l'ensemble des voitures qui passent au même moment dans son rayon d'action. Citons aussi le radar « discriminant », qui calcule



Les radars français sont en pleine forme.

Denis Sollier

la vitesse exacte de tous les véhicules, camions ou voitures, qu'il prend dans son faisceau.

Plus vicieux encore, on teste le radar infrarouge. Il n'y aura plus le célèbre flash annonciateur de PV. Le contrevenant recevra la photo « surprise » chez lui.

Le bilan des huit premiers mois de l'année 2012 laisse apparaître

un relâchement dans les habitudes des conducteurs. Ceux-ci auraient tendance à appuyer à nouveau sur le champignon.

Plusieurs explications sont avancées par les services de l'État pour expliquer cette augmentation des excès de vitesse.

Les « radars pédagogiques » seraient en réalité de mauvais pro-

fesseurs. Les automobilistes doivent penser qu'une fois cet avertisseur passé, ils ne trouveront pas de « méchant » radar. Faux ! Le radar pédagogique prévient le conducteur qu'il entre dans une zone susceptible d'être placée sous surveillance d'une cabine qui le flashera. Le bilan de cet excès de confiance est lourd :

15 % de flashes supplémentaires dans les secteurs à radars pédagogiques.

« Un mauvais signal »

Les automobilistes sont aussi suspectés d'avoir trop bien assimilé quelques mesures d'assouplissement mises en place au début de l'année. Le fait que l'on puisse récupérer plus vite les points perdus encouragerait les automobilistes à ne pas respecter les limitations de vitesse. Selon un fonctionnaire cité par *Le Figaro*, « cela a sonné comme un mauvais signal dans la tête des gens qui ont été moins vigilants aux panneaux ».

Cette année, les radars pourraient rapporter quelque 700 millions d'euros. Le pactole est divisé en trois parties. La première est versée aux collectivités locales qui doivent la consacrer à la sécurisation des routes. La seconde finance les infrastructures de transport et la troisième sert à moderniser le parc des radars.

Les automobilistes n'ont qu'à bien se tenir, l'augmentation de la charge de travail des radars signifie tout simplement que la répression va s'accroître.

Dossier réalisé par Raymond Couraud

Les radars se portent bien dans les régions de l'Est de la France

L'autoroute A36 et la région nancéenne font partie des zones de chasse de radars les plus fructueuses.

En matière de chiffres détaillés sur l'activité des radars, on est proche de l'opacité. Les préfectures de la région Alsace respectent tout particulièrement la loi du silence. À notre demande de renseignements, voici ce qu'a répondu la préfecture du Haut-Rhin hier : « Suite à la décision prise par la Commission Locale de Concertation sur la Sécurité Routière le 26 mai 2011, les services de l'État ne communiquent plus sur les statistiques d'infractions enregistrées par les radars automatiques ». Même écho dans le Bas-Rhin.

On se référera donc à l'enquête très bien faite du magazine *Auto Plus*, parue le 13 février dernier.

En 2011, 132106 automobilistes ont été flashés dans le Bas-Rhin



Les radars de feux sont très efficaces.

Archives Darek Szuster

et 145 454 dans le Haut-Rhin. Ces deux départements figurent en rouge sur la carte de France des radars départementaux.

C'est-à-dire qu'ils sont en deuxième place en matière de rendement, juste après ceux en noir, les « pires » pour les automobilistes pressés. Parmi ces territoires

« noirs », il y a le Territoire de Belfort avec 100 835 flashes, ce qui est beaucoup par rapport à la taille de ce département.

Le Doubs (48 172) et le Jura (79 374) sont au milieu du classement alors que la Haute-Saône avec 18 260 infractions repérées, figure plutôt dans le bas du clas-

sement.

Parmi « les 100 radars les plus actifs de France », selon l'enquête d'*Auto Plus*, on trouve plusieurs radars situés sur l'A36. L'un dans le sens Belfort-Montbéliard, un autre en sens inverse et un troisième en direction de l'Allemagne. En Alsace, le radar situé entre Colmar et Strasbourg affiche également un fort rendement.

Mais, quand on regarde une carte du grand Est de la France, les deux départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle affichent un taux de rendement impressionnant. Selon l'enquête du *Figaro* d'hier, les radars de Maxéville et Thionville, sur l'A31 arrivent en 8^e et 9^e positions du classement national. L'enquête d'*Auto Plus* de février dernier montrait également une forte activité dans cette région de fort trafic.

■ LIRE l'enquête du Pays sur les radars dans l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard, le 22 août dernier.

Mon œil !



Septembre noir pour les vélos

Malgré la hausse importante des excès de vitesse constatée par les radars automatiques, la mortalité sur les routes françaises a baissé en septembre.

Selon la sécurité routière, 334 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation le mois dernier, soit une baisse de la mortalité routière de 3,9 % (moins 13 morts) par rapport au mois de septembre 2011. Sur les neuf premiers mois de l'année, comparés à la même période de l'année 2011, le nombre des personnes tuées sur les routes est en baisse de 8,3 %, soit 248 vies sauvées.

Le nombre des personnes blessées et le nombre des accidents corporels sont également en baisse (respectivement 2,7 % et 5,6 %). En revanche, le nombre des personnes blessées hospitalisées est en légère hausse (0,2 %), a ajouté la Sécurité routière dans son communiqué.

La Sécurité routière note cependant que depuis août 2011, la mortalité des cyclistes connaît



+ 18% de cyclistes tués en septembre.

Archives Hervé Kielwasser

une tendance à la hausse très importante (18 %). La mortalité des piétons dans la même période connaît une tendance à la baisse et rejoint le niveau le plus bas connu en 2011.

La sécurité routière constate également que « la mortalité des motocyclistes connaît une tendance à la baisse depuis le début de l'année 2012, qui oriente à la baisse la mortalité routière d'ensemble ; alors que la mortalité des automobilistes et de leurs passagers connaît une stabilité après une tendance nette à la baisse enregistrée en janvier et février 2012 dans la continuité de 2011. »

Les automobilistes étrangers sont de plus en plus traqués

Les automobilistes étrangers flashés en France voient leur impunité s'étioler.

L'automobiliste français, qui râle contre l'impunité dont bénéficient ses homologues allemands ou suisses, aura une maigre consolation : ceux-ci sont de plus en plus amenés à payer leurs amendes. Et d'ici la fin de l'année prochaine, le dispositif devrait s'élargir encore plus.

Si les étrangers ne représentent que 5 % du trafic global en France, ils représentent, en revanche, 25 % des excès de vitesse enregis-

trés par les radars.

Depuis 2009, les Suisses reçoivent chez eux les amendes expédiées depuis la France et réciproquement. Les Luxembourgeois doivent eux aussi acquitter le paiement de leurs excès de vitesse, comme les Luxembourgeois. Les Allemands sont eux aussi régis par l'accord Eucaris (European car and driving licence information system), qui a pour but de faciliter les échanges infracommunautaires en matière de conduite et de respect du code de la route. La Belgique fait également partie de l'accord Eucaris et d'autres pays le rejoindront bientôt.



Les frontières sont de moins en moins hermétiques aux PV

Archives Lionel Vadam

Les conducteurs allemands sont les plus sanctionnés en France avec plus de 500 000 PV enregistrés par an.